

**Frais annexes 2022-2023**

<b>Diplôme</b>	<b>Montant des frais annexes 2022</b>	<b>Justification des frais annexes</b>
Licence Sciences de la vie parcours Agronomie et Alimentaire	<b>60</b>	Quota d'impression de 300 pages par étudiant Visites de salons professionnels et/ou d'entreprises
Licence Gestion parcours Marketing	<b>60</b>	
M1 et M2 - Marketing, Vente tous parcours	<b>60</b>	Visite de salons professionnels pour l'aide à l'insertion professionnelle Quota d'impression de 500 pages par étudiant
M1 et M2 Sciences de la Vigne et du Vin	<b>120</b>	- visites professionnelles pour l'aide à l'insertion professionnelle - certification "CERTIPHYTO" - quota d'impression de 250 pages par étudiant
M1 et M2 - Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement	<b>165</b>	parcours Sciences Alimentaires et Qualité : - visites optionnelles de salons professionnels et/ou d'entreprises pour l'aide à l'insertion professionnelle  parcours Sciences Agronomiques et Environnementales : - certification "CERTIPHYTO"  Tous parcours - quota d'impression de 500 pages par étudiant

**Infos importantes**

**Les frais annexes à payer par les boursiers ne doivent pas dépasser : 60 euros**

**Les frais annexes sont payés par les boursiers et par les apprentis**

**Les frais annexes sont facultatifs et doivent correspondre à une prestation supplémentaire qui n'est pas nécessaire à l'obtention du diplôme.**